

METROLINX

(REGIE DES TRANSPORTS DU GRAND TORONTO)

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION ORDINAIRE N° 13 DU CONSEIL

DATE DE LA RÉUNION : Le vendredi 25 avril 2008

LIEU DE LA RÉUNION : Westin Harbour Castle
Two Harbour Square
Centre des congrès
Salle Queen's Quay
Toronto (Ontario)
10 h

PRÉSIDENT : Rob Maclsaac

MEMBRES PRÉSENTS : Roger Anderson
Paul Bedford
Fred Eisenberger
Bill Fisch
Adam Giambrone
Norm Kelly
Hazel McCallion
David Miller
Peter Smith

MEMBRE ABSENT : Gary Carr

EMPLOYÉS PRÉSENTS : Michael Fenn, directeur général
Mary Martin, secrétaire générale
Employés de Metrolinx

OUVERTURE :

Le président Maclsaac a ouvert la séance à 10 h 03.

Gary Carr avait fait part de son absence.

Le président Maclsaac a confirmé que l'avis de convocation à la réunion, prescrit par le règlement de la Régie, avait été envoyé et qu'il y avait quorum.

DÉCLARATION D'INTÉRÊT :

Le président a demandé si des conflits d'intérêt potentiels pouvaient exister; aucun conflit d'intérêt n'a été déclaré.

CONFIRMATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE :

IL EST RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 28 mars 2008 soit approuvé.

Adoptée

AJOUT À L'ORDRE DU JOUR :

Le président Maclsaac avait le plaisir d'informer le conseil que le ministre Bradley serait présent à la réunion du conseil aujourd'hui afin de rencontrer officiellement le conseil et de s'adresser à celui-ci pour la première fois depuis sa nomination au ministère des Transports. Il n'y a aucun autre ajout ni changement à l'ordre du jour de la réunion.

REMARQUES DU PRÉSIDENT :

Le président Maclsaac a noté le passage d'une autre étape dans la satisfaction du mandat de la Régie avec la préparation et la présentation de l'ébauche des livres blancs à présenter au conseil pour approbation à la réunion d'aujourd'hui.

REMARQUES DE L'HONORABLE MINISTRE JIM BRADLEY

Le ministre Bradley était heureux d'être présent au conseil et a remercié ce dernier pour le temps et l'engagement consacré au principal mandat de Metrolinx : concevoir un projet d'envergure pour améliorer le transport dans la région du grand Toronto et de Hamilton. Le ministre s'attendait à ce que l'exécution de cette tâche – qui représente le plus grand investissement de l'histoire publique du Canada dans ce secteur – puisse s'avérer exigeante, mais finalement gratifiante étant donné que le but d'améliorer le transport se marie aux efforts internationaux de réduction de l'utilisation de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Le ministre a souligné avec satisfaction la généreuse coopération dont a fait preuve le conseil de Metrolinx, laquelle a donné lieu à une exécution diligente, illustrée par l'approbation et l'amorce de projets rapidement réalisables. Le ministre a confirmé qu'en allant de l'avant avec cet important mandat, Metrolinx a le soutien et l'appui de tous les ministères provinciaux.

CEO 08-006**Rapport du directeur général**

Le directeur général a donné un bref aperçu de son rapport et a présenté l'état d'avancement des évaluations de la diversification des modes de financement et d'approvisionnement menées par Infrastructure Ontario, ainsi que le processus d'analyse de cas sur les avantages, pour lequel le conseil recevra un rapport en juin 2008. Michael Fenn a noté que James O'Mara, Mary Martin et d'autres employés de Metrolinx étaient heureux que Metrolinx soit en mesure d'apporter une contribution significative afin de faire avancer le processus d'évaluation environnementale pour le transport, avec la proposition d'une réglementation sur l'évaluation environnementale du transport et avec l'affichage, sur le Registre de la protection de l'environnement, de l'énoncé de politique du ministère des Transports pour les examens publics et des commentaires. Par conséquent, on prévoit que d'ici mi-2008 les projets de transport de Metrolinx tireront profit d'un processus d'évaluation environnementale approprié et efficient.

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport mensuel CEO 08-006 soit reçu.

Adoptée

POINTS DE DÉCISION :

P&P 08-011 Rapport du comité consultatif sur le plan régional de transport

Leslie Woo, directrice générale de la planification et des politiques, a présenté le rapport du comité consultatif et a demandé à Pamela Robinson, membre du comité consultatif, d'en donner un bref aperçu. M^{me} Robinson a expliqué que le rapport était le résultat d'un processus d'engagement fructueux de la part de plusieurs intéressés et de divers membres du comité consultatif. Selon l'examen du comité consultatif, les résultats généraux suivants ont été notés : le *statu quo* n'est pas viable; des objectifs audacieux sont nécessaires pour progresser; et pour remplir son mandat, Metrolinx doit proposer une autre conception du transport dans la région.

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport P&P 08-011 du comité consultatif au conseil de Metrolinx soit reçu pour information.

Adoptée

P&P 08-010 Livres blancs 1 et 2

Les livres blancs 1 et 2 ont été présentés par Leslie Woo, directrice générale de la planification et des politiques. Le premier livre blanc incorpore une révision de l'énoncé du projet et présente les objectifs selon les trois piliers que sont les gens, l'environnement et l'économie.

Le deuxième livre blanc se base sur les livres verts en incluant les commentaires du public et des intéressés et en analysant quatre concepts de test d'améliorations des infrastructures qui appuient les objectifs du plan de croissance et en se basant sur Transports-Action 2020.

Une discussion approfondie du conseil a suivi, concernant les domaines qui nécessitent d'autres analyses pour renforcer l'utilité du deuxième livre blanc. Les questions suivantes ont été discutées :

- des variations additionnelles aux concepts de test considérant des élargissements et des rétrécissements de routes devraient être analysées;
- d'autres analyses afin de déterminer comment le plan régional de transport pourrait aider à atteindre les objectifs provinciaux quant aux émissions de gaz à effet de serre; les employés devraient spécifier au conseil la manière dont ces objectifs peuvent être atteints au moyen du plan régional de transport;

- la stratégie d'investissement devrait être présentée parallèlement au plan régional de transport;
- la cartographie devrait être améliorée afin d'augmenter la précision et la lisibilité; et
- des questions de sécurité et les besoins des femmes et des personnes atteintes d'une incapacité devraient être spécifiquement pris en compte dans le plan régional de transport.

Les résolutions suivantes, **modifiées**, ont été apportées :

IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil approuve le premier livre blanc pour le plan régional de transport, intitulé Vision, buts et objectifs (joint en annexe A au rapport du conseil P&P 08-010) et le deuxième livre blanc, intitulé Directives préliminaires et concepts (joint en annexe B au rapport du conseil P&P 08-010), lesquels sont sujets à des changements mineurs, à un formatage final du contenu et à la conception des documents

QUE le conseil oriente les employés pour la publication des livres blancs pour obtenir les commentaires du public après l'exécution des analyses suivantes :

- des variations aux concepts du test d'amélioration considérant des élargissements et des rétrécissements de routes; et
- d'autres analyses afin de déterminer comment le plan régional de transport pourrait aider à atteindre les objectifs provinciaux quant aux émissions de gaz à effet de serre.

QUE l'ébauche du plan régional de transport soit préparée et mise de l'avant par les employés pour examen et approbation par le conseil en étroite concordance avec l'ébauche de la stratégie d'investissement à la réunion du conseil prévue le 25 juillet 2008.

QUE le plan de consultation exposé dans le rapport COM 08-001 et approuvé le 28 mars 2008 soit révisé afin de respecter la nouvelle date de publication pour l'ébauche du plan régional de transport du 25 juillet 2008 et soit mis de l'avant par les employés pour examen et approbation par le conseil.

QUE le conseil reçoive la brochure *Le transport durable : un aperçu* et oriente les employés pour la mettre à la disposition du public à titre de document d'information.

Adoptée

LS 08-002

Règlement procédural

Mary Martin, avocate générale et secrétaire générale, a donné un aperçu du règlement procédural n° 4 proposé. Après discussion, le conseil a recommandé qu'un examen plus poussé de ce règlement soit reporté à la réunion du conseil du 23 mai 2008 et a proposé la résolution suivante **modifiée** :

IL EST RÉSOLU :

QUE le règlement n° 4 proposé, étant un règlement en lien avec les questions de procédure générales, soit remis aux employés pour consultation jusqu'à la prochaine réunion du conseil et que les membres du conseil soient encouragés à soumettre aux employés leurs idées pour modifier le règlement n° 4 proposé en ce qui a trait aux délégations ayant accès au conseil.

Adoptée

TABLE RONDE :

Aucun sujet n'a été abordé lors de cette table ronde.

MOTION D'AJOURNEMENT : à 13 h 33

Adoptée

La présente est une copie certifiée conforme du procès-verbal de la réunion du 25 avril 2008 du conseil d'administration de la Régie.

Président du conseil

Secrétaire